

Mercredi 9 octobre 2024

La prise en compte de l'intérêt et de la parole de  
l'enfant en médiation, les enjeux de la loi du 28  
mars 2024



BARREAU  
DE  
BRUXELLES  
ORDRE  
FRANÇAIS

Heure 12h-14h

Lieu Bruxelles

Salle Popelin, rue de la Régence 63 (-1) à 1000 Bruxelles

**Contenu** La loi du 28 mars 2024 a introduit plusieurs dispositions légales relatives à l'intérêt de l'enfant et à la prise en compte de ses préoccupations en matière familiale. Ce midi a pour objet de faire le point pratique à ce sujet pour le médiateur familial.

Heures de formation permanente CFM 2h

Ouvert à tout public

**Orateurs**

**Nathalie UYTENDAELE**, avocate et médiatrice agréée, maître de conférences à l'ULB et à l'ULiège

**Anne-Marie BOUDART**, avocate, médiatrice agréée, formatrice

**Modalités d'inscription et de prix**

- **Prix** 25 € pour les avocats inscrits au tableau et autres participants / 15 € pour les stagiaires. Ce prix comprend les sandwiches et boissons.
- **Maximum d'inscriptions** illimitées (deadline : le 27/09)
- **Lien d'inscription** via [lgo.avocats.be/event/semaine-de-la-mediation-jour-3-2024-10-09-10127/register](https://lgo.avocats.be/event/semaine-de-la-mediation-jour-3-2024-10-09-10127/register)